



PRELEVEMENTS DE TERRE

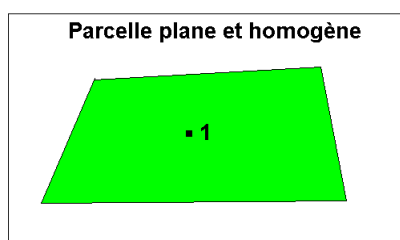
OBJECTIF DE L'ANALYSE

- caractérisation initiale du sol avant plantation : choix du porte greffe et le conseil fumure avant plantation (analyse de sol physico chimique sur 0-30 cm et calcimétrie sur 30-60 cm).
- raisonnement de la fumure toutes cultures
- entretien de la fumure sur parcelles déjà analysées dont on connaît la granulométrie

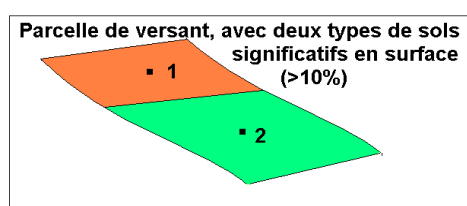
MODALITES DE PRELEVEMENT

Prélevez un échantillon à la tarière (ou à la bêche) ou entre 0 et 30 cm de profondeur (0-10 cm pour les prairies ou espaces verts, 30-60 cm pour des plantations pour vérifier la calcimétrie).
La tarière est l'outil plus adapté pour réaliser 8 à 10 prélèvements élémentaires mélangés dans un seau pour constituer un échantillon de 400 grammes à envoyer au laboratoire.
Les analyses d'une même parcelle devront être réalisées à la même période de l'année. Il est souhaitable d'attendre 1 mois après un apport d'engrais.

NOMBRE D'ANALYSES EN FONCTION DE L'HETEROGENEITE DE LA PARCELLE :

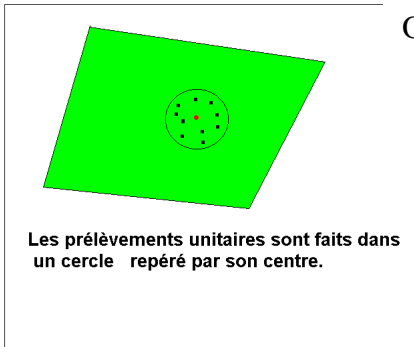


Une analyse

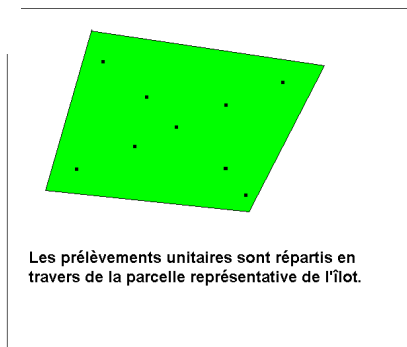


Deux analyses

Vous pouvez pratiquer le prélèvement :



OU



Attention :

→ Evitez les zones « atypiques » comme les moulières ou les bords de fossés, de parcelle

→ Prélevez dans l'horizon 0 -30 cm de profondeur (cas général)

Pour les vignes en place, la zone de prélèvement ayant été choisie à un endroit représentatif de la parcelle, choisir 4 rangs distants d'environ 5 m et faire 4 prélèvements sur chacun de ces rangs, tous les 5 m sur le cavaillon.

REEMPLIR LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS qui doit accompagner l'échantillon de terre

FAIRE SUIVRE VOTRE ECHANTILLON DE TERRE AU LABORATOIRE via votre Conseiller ou par voie postale.

Le Responsable du Laboratoire,
G. BOYER